



ESCRIME

Le Club d'Escrime Dijonnais a le plaisir d'inviter les tireurs de votre club aux :

Epreuves nationales

Challenges 

Sabre et Fleuret Vétérans

Hommes et Dames

**Ouverts à la catégorie +35 Dames
(tireuses nées entre 1987 et 1991) et aux étrangers**

Date :

Samedi 7 mars 2026 (EN Sabre)

Dimanche 8 mars 2026 (EN Fleuret)

Lieu de la compétition :

**Centre sportif DIJON METROPOLE
24 rue François Mitterrand - 21850 Saint Apollinaire**

Horaires : Ouverture des portes au public à 12h le samedi et 08h30 le dimanche

Sabre Hommes	Samedi 7 mars	Appel : 13h00	Scratch : 13h15	Début : 13h30
Sabre Dames	Samedi 7 mars	Appel : 14h00	Scratch : 14h15	Début : 14h30
Fleuret Hommes	Dimanche 8 mars	Appel : 09h00	Scratch : 09h15	Début : 09h30
Fleuret Dames	Dimanche 8 mars	Appel : 10h00	Scratch : 10h15	Début : 10h30

Règles de participation et formule des épreuves :

Règlement sportif fédéral en vigueur.

Engagements : **25 €**, règlement sur place (chèques ou espèces)

Inscriptions : Jusqu'au mercredi 25 février 2026 23h59.

Pour les tireurs vétérans licenciés FFE : uniquement sur l'extranet de la FFE (inscription +35 ans dames Sabre et Fleuret en catégorie « seniors »)

Pour les tireurs étrangers : inscription à envoyer à Mme Isabelle LEVEQUE (ced21escrime@gmail.com), en mentionnant :

Nom - Prénom - Sexe - Date de naissance - Arme - Club - Nation - N° de licence. La licence nationale ou FIE devra être présentée à l'engagement sur place.

Arbitrage : Conformément à la règlementation en vigueur,

Les clubs fournissent 1 arbitre à partir de 3 tireurs engagés, hommes et dames confondus, par arme, et 2 arbitres à partir de 9 tireurs engagés. Arbitre régional au minimum et pas d'arbitre-tireur.

Les arbitres seront indemnisés, selon leur diplôme, en fonction du tarif en vigueur. Ils doivent se présenter le samedi pour 13 h et le dimanche pour 9 h.

Directoire Technique : Composé sur place avant le début de la compétition.

Tenues et matériel : Normes fédérales en vigueur.

Récompenses : Les podiums de chaque catégorie.

Restauration : Une buvette avec restauration fonctionnera à partir du samedi dès 12h00 et le dimanche à partir de 08h30.

Animations : Un stand  fonctionnera pendant les épreuves nationales.

Responsabilité : Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément au RI de la FFE. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.

Développement durable : un tri sélectif des déchets sera mis à disposition des participants.

Accès :

Centre sportif Dijon métropole - 24 rue François Mitterrand - 21850 Saint Apollinaire



⚠ Accès parking - Hauteur limitée

Possibilité de navette gratuite :

- 1°) d'un hôtel ci-dessous au gymnase (sur demande par mail – ced21escrime@gmail.com au plus tard le lundi 2 mars 2026 18H00 – préciser hôtel parmi la liste ci-dessous, arme tirée et communiquer n° de portable)
- 2°) du gymnase à l'arrêt de tram le plus proche allant à la gare – sur inscription le jour de l'épreuve)

En cas de problème d'accès le jour de l'épreuve, contacter :

Didier Contrepose au 06 32 37 60 04 ou Jean-Pierre Harbelot au 06 88 35 15 04

Hébergement :

CAMPANILE Clémenceau (direct depuis la gare en prenant la ligne de tram T1 – arrêt Poincaré)
16 avenue Raymond Poincaré – 21000 Dijon
Tel. 03 80 71 10 56

CAMPANILE

1 rue de la Fleuriée - 21850 Saint Apollinaire
Tel. 03 80 72 45 38

IBIS BUDGET

6 rue des Longènes - 21850 Saint Apollinaire
Tel. 0 892 70 20 16

Nos partenaires



ESCRIME